

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2023

Présents : Manuel ARRAGAIN, Christine BERGER-MOUGIN, Sébastien FANI, Amaury FARGES, Estelle HIDALGO, Yvan JAYET DIT LARAFFE, Michèle LAMBERT, Thibault LEFEVRE, Jacques PERRILLAT-BOITEUX, Aurélia TRUNFIO, Mélanie ZIZZO.

Michèle LAMBERT est désignée secrétaire de séance.

Présentation de l'ALCC

En préambule, le Conseil reçoit l'équipe de l'ALCC.

Sabrina LYARD, Présidente, Emilie BERARDI, Directrice, Jean-Claude CHALIFFOUR, Vice-Président et Josiane MARREL, Administratrice, font le tour des conseils municipaux de Chautagne pour présenter les services et les missions du centre socio-culturel.

L'ALCC a vu son projet social pour les prochaines années validé le 24 février dernier permettant la poursuite de l'agrément CAF. L'association peut ainsi poursuivre son engagement d'être un lieu d'accueil, de services, de soutien aux initiatives et d'engagement sur le territoire, en collaboration avec les communes.

Il est rappelé que parmi les centres sociaux, l'ALCC est proportionnellement peu financé par les collectivités du territoire.

Actuellement, 33 mollardins sont adhérents dont 21 enfants.

Présentation du nouvel agent technique communal, Cyril ROCHON-VOLLET.

M. ROCHON-VOLLET a rejoint les effectifs de la commune le 3 Avril.

Originaire de Haute-Savoie, il habite la commune depuis quelques années.

Le conseil est heureux de pouvoir compter sur son arrivée en cette période printanière et lui souhaite la bienvenue.

Ordre du jour :

1 - Délibération : Marché "rénovation du cimetière

Pour rappel, à la suite de l'ouverture des plis, il a été décidé de procéder à une négociation et à un ajustement du marché pour se rapprocher de l'estimation initiale.

Par ailleurs, la réponse du département de la Savoie à la demande d'aide financière de la commune sera connue dans les jours à venir.

Après discussion, il est proposé au conseil de valider l'offre de l'entreprise Blondet TP dans sa version renégociée et d'autoriser le Maire à signer l'acte d'engagement correspondant sous réserve de la validation de la subvention départementale.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- APPROUVE l'offre renégociée de l'entreprise Blondet TP pour un montant de 112 684.77 €

- AUTORISE le Maire à la signer l'acte d'engagement et tout document nécessaire à la mise en œuvre du marché après confirmation de l'aide financière du département.

Il est précisé qu'il est souhaité que les travaux soient réalisés avant l'été.

2 - Questions diverses

Organisation cérémonie du 08 mai 2023

La cérémonie aura lieu au Monument aux Morts à 11h.

RdV à 9h30 pour les conseillers pouvant aider à la préparation.

Une information sera faite auprès des enfants de l'école, des jeunes, et sur les panneaux pour inviter la population.

Fleurissement

Il est proposé de choisir des fleurs et des plantes nécessitant le moins d'arrosage possible compte-tenu des restrictions de consommation d'eau déjà annoncées.

Des bacs seront installés sur des points le nécessitant pour aider à réguler la circulation et le stationnement. Par ailleurs, le bac de fleurs installé à l'entrée Sud de la Commune a été percuté par une voiture et totalement détruit. Il est proposé d'envisager des plantations en pleine terre aux deux entrées et de récupérer ainsi le bac disposé à l'entrée Nord. Les travaux de fleurissement seront organisés mi-mai.

Nouvelle date Nettoyage de printemps

Date : 17 juin 2023

RV à la Salle des Fêtes à 8h30

Une communication large sera prévue.

Commission de suivi Guinguette

Les membres de la commission feront une petite visite informelle très rapidement.

Une réunion sera proposée aux gérants le jeudi 25 Mai à 9h00

Par ailleurs, les gérants ont proposé aux conseillers de venir un soir de semaine : il est proposé d'envisager un moment convivial après le prochain conseil le 1er juin.

Point urbanisme

→ Concernant la suite à donner au permis de construire tacitement délivré sur le secteur Panissière Ouest, une analyse juridique par les services d'Agate est en cours.

Ce travail représente un coût de 1500 € dont 800 € à la charge de la commune (solde pris en charge par le biais du financement d'Agate par le Département).

→ Dossier contentieux au Lieu-dit Au Clos :

- report audience correctionnel au 29 juin

- pour partie civile, le délibéré concernant l'appel du référé sera connu le 22 juin.

Retour sur les réunions et commissions intercommunales

- Michèle LAMBERT fait un retour au conseil de la dernière réunion de bureau du Syndicat intercommunal.

- Manuel ARRAGAIN fait un retour du dernier conseil communautaire de Grand Lac au cours duquel la question de la représentation de la commune de Vions au sein du bureau et dans les commissions a occupé une large part de la réunion.

- Il fait également un retour de la réunion sur le schéma intercommunal de covoiturage qui s'est récemment tenue à Ontex. Cette réunion réunissait l'ensemble des maires de la rive Ouest du Lac. Il a été rappelé au cours de la réunion que beaucoup d'habitants de Vions sont amenés à se déplacer quotidiennement vers l'Ain ou la Haute-Savoie et pas seulement vers l'agglo, et d'autre part qu'il serait opportun concernant les questions de déplacement d'intégrer notre village aux réflexions concernant les autres communes de Chautagne plutôt qu'aux communes de l'ouest du Lac.

Informations diverses

- Une grande partie des **vannes thermostatiques** de la mairie et de l'école ne fonctionnent plus. Il est proposé de les remplacer pour une meilleure gestion de la consommation de chauffage.
- **Boîte à idées** : demande d'enfants qui réclament une interdiction de fumer autour du city. Cela pourrait faire l'objet d'un arrêté qui pourrait concerner les abords de l'école et le secteur du city ou dans un premier temps d'une sensibilisation des usagers. Réflexion à poursuivre.
- Courrier d'un habitant dont de nombreux **chats semi-errants** sont présents sur sa propriété. Une réponse lui sera apportée mais il est rappelé que la mairie ne peut sur cette question que poursuivre ce qui a été entrepris en terme de stérilisation et continuer à rechercher des partenariats avec des associations.

- Point sur les travaux de **rénovation des vitraux de l'Eglise** par Jacques PERRILLAT-BOITEUX :
 - Mise en place des échafaudages intérieurs le 20 mai.
 - Mise en place des échafaudages extérieurs le 12 juin (un arrêté sera pris par le maire pour bloquer le parking).

- **Réflexion panneaux solaires** : Jacques PERRILLAT-BOITEUX explique qu'il a exploré plusieurs pistes de possibles actions partenariales pour la mise en place de panneaux solaires sur le toit de la salle des fêtes. Il propose de regarder de plus près les actions possibles en lien avec une centrale villageoise (Eau et Soleil du Lac).

- Demande installation d'une **nouvelle boîte à livres** à la Muraille : Cette question sera examinée de plus près au prochain conseil pour trouver en lien avec les habitants demandeurs le meilleur emplacement et la meilleure forme.

Prochain Conseil municipal : Jeudi 01 Juin 2023 à 19h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Le Maire,

Manuel ARRAGAIN

